

MOBILITÉ

Quartier Saint-Vincent au Havre : un nouveau plan de circulation expérimenté à l'automne

A l'occasion d'une consultation publique, une très large majorité d'habitants s'est prononcée en faveur d'une expérimentation de sens uniques de circulation dans le quartier. L'expérimentation sera lancée en deux étapes à partir du 4^e trimestre 2023.

Jeudi 30 mars 2023, à l'occasion d'une réunion publique avec les habitants du quartier Saint-Vincent, Édouard PHILIPPE, Maire du Havre, Président de la Communauté urbaine, et Augustin BOEUF, adjoint au maire, ont annoncé l'expérimentation d'un nouveau plan de circulation dans le quartier à l'automne 2023.

Cette annonce fait suite à la consultation lancée auprès des habitants afin de recueillir leurs avis sur l'opportunité d'expérimenter des sens uniques de circulation dans le quartier. Il s'agit de répondre aux difficultés rencontrées par les habitants pour circuler dans ce quartier très fréquenté.

80 % D'AVIS EN FAVEUR D'UNE EXPÉRIMENTATION

Plus de 1 500 personnes ont répondu à cette consultation sur 3 476 bulletins de participation envoyés. Au total, près de 1 300 bulletins ont été pris en compte (291 invalidés).

Une très large majorité (80,41 %) de participants s'est prononcée en faveur de l'expérimentation d'un nouveau plan de circulation.

Parmi ces personnes, 51,46 % souhaitent que l'expérimentation prenne en compte les rues adjacentes (Joseph-Morlent, l'Alma et Louis Philippe) tandis que 31,83 % souhaitent qu'elle ne concerne que les grands axes (Etrétat, Guillemard, Président-Wilson).

UNE EXPÉRIMENTATION EN 2 ÉTAPES

Afin de répondre à la demande exprimée, l'expérimentation sera réalisée en deux temps : d'abord sur les grands axes puis sur les voies adjacentes.

Les critères d'évaluation de l'expérimentation seront l'étude du trafic avant/après, l'analyse de l'accidentologie, le comptage des modes doux avant/après, l'analyse du stationnement et l'analyse du bruit.

Quatre mois après le début de l'expérimentation, **une réunion d'écoute** sera organisée avec les habitants et les commerçants du quartier.

Le nouveau calendrier de l'expérimentation est défini comme suit :

- 4^e trimestre 2023 > 3^e trimestre 2024 : phase d'expérimentation
- 4^e trimestre 2024 : analyse de l'expérimentation et arbitrage
- 1^{er} semestre 2025 : études en phase définitive, décision de maintenir l'expérimentation ou de remettre à l'état initial
- 2^e semestre 2025 : travaux éventuels pour pérenniser les aménagements